



## ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE M. GENEVOIX CHATEAUNEUF

### Quand ? :

Tous les **mercredis après-midis** à partir du **mercredi 02 septembre 2026**  
et **pendant les pauses méridiennes** à partir du **jeudi 3 septembre 2026**.

### Quels sont les horaires ? :

LE MERCREDI

De 13h 00 à

- 15h00 gymnastique, VTT (jusqu'à 16h)
- 15h30 sports collectifs, badminton et tennis de table
- 16h30 escalade en falaise
- 17h30 pour les compétitions à l'extérieur

### Organisé par qui ?

Mme Arrignon, Mme Fragale et M Turgis, les 3 professeurs d'E.P.S.

### Où ?

Rassemblement dans le hall pour tout le monde après le repas à 13h, pour faire l'appel.  
Puis les enfants et les professeurs se rendent sur les différents sites.

- La gymnastique : au gymnase du collège ;
- Le VTT : au gymnase du collège
- L'escalade : fond qui pisse (falaise)
- Les sports collectifs : au gymnase municipal



### Quelle programmation annuelle des activités ?

#### LE MERCREDI

	Rentrée Toussaint	Fin des beaux jours	Fin janvier	Début des beaux jours	Pâques	Sortie
Mme Fragale	VTT	Gymnastique				VTT
Mme Arrignon	Escalade, badminton, à définir et sera <b>précisé à la rentrée 2026</b>					
M. Turgis	Handball- Volley- Badminton- Tennis de Table					

Il est possible de pratiquer différentes activités au cours de l'année (une seule par mercredi).

#### LA PAUSE MERIDIENNE

Des activités sportives sont proposées de **12h50 à 13h30**, les jours et activités seront **précisés à la rentrée 2026** et sont encadrées par les professeurs d'EPS: il faudra s'inscrire sur une **fiche** au niveau de la vie scolaire.



Mr Turgis et/ou Mme Arrignon	Sport co : Futsal et/ou Handball	Trampoline	Renforcement musculaire	Trampoline
------------------------------	----------------------------------	------------	-------------------------	------------

### Comment s'inscrire ?

Dans un premier temps l'enfant peut venir essayer une fois ou deux avant de s'engager.

Ensuite, Il devra fournir à son professeur d'EPS :

- **une autorisation parentale** (formulaire fourni par ce dernier) ;
- **une cotisation de 25 €** quel que soit le choix (activités du mercredi et/ou activités de la pause méridienne)

### Où trouver les informations ?

Un tableau est réservé à cet effet sous le préau, près de la vie scolaire. Il est nécessaire de le consulter :

- pour connaître les dates importantes d'entraînement ou de rencontres.
- Les horaires de bus afin que vous sachiez à quelle heure l'enfant est de retour au collège.
- Les inscriptions parfois obligatoires pour valider des activités ponctuelles.
- Sur le site du collège « UNSS », pour les présences.

Pour toute autre question n'hésitez pas à nous contacter.